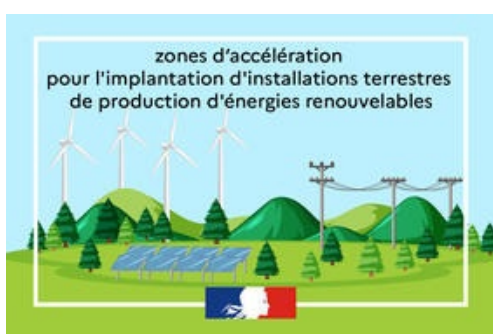


RECLOSES FLASH INFOS #74

26 novembre 2023



Photo Pascal Guisot



La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 vise à accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire national.

Cette loi prévoit que chaque commune puisse définir sur son territoire des zones d'accélération d'énergies renouvelables.

Que sont ces zones d'accélération ?

Ce sont des zones dites « favorables » à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (chaleur renouvelable, photovoltaïque, éolien et méthanisation). Elles correspondent à des emplacements jugés les plus opportuns par les communes pour accueillir des installations. Elles doivent être définies pour chaque type d'énergies renouvelables en fonction de la situation actuelle du territoire communal et de ses potentiels.

Comment participer ? Vous pouvez :

- Vous rendre en mairie pour émettre votre avis dans un registre dédié avant le 6 décembre 2023,
- Faire un retour par mail à l'adresse mairie@recloses.fr.

Rejoignez le pool des "bénévoles" !



L'année 2024 sera encore très riche en événements sportifs, culturels ou loisirs.

Afin de permettre au comité des fêtes et aux associations d'organiser leurs manifestations dans de bonnes conditions, la participation de bénévoles est capitale.

Quel que soit votre âge, venez partager votre temps, votre énergie et votre bonne humeur au service de votre village en rejoignant le pool des bénévoles sur WhatsApp

Vous serez ainsi informé des appels à volontaires et pourrez à votre guise prêter main forte !

Atelier participatif PLUi



Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, le Pays de Fontainebleau organise un atelier participatif pour le secteur du Gâtinais **le mardi 12 décembre de 18h30 à 21h00** à Achères-la-Forêt - Salle polyvalente 58 rue du Closeau.

À destination des habitants et habitantes du Pays de Fontainebleau, ces ateliers vous permettront de contribuer à l'élaboration des règles du PLUi.

Pour participer, inscrivez-vous grâce au lien ci-dessous (places limitées, inscription obligatoire) :

https://airepublique.typeform.com/atelier_sPLUi



PETIT MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

**2 décembre : Cuisine Thaï
Streetfood**
9 décembre : Tipik Lakay

Mairie de Recloses

1 rue des écoles 77760 RECLOSES
01 64 24 20 29 - mairie@recloses.fr

[Se désinscrire](#)

